

logique est de retourner simplement des entreprises telles que Canadair au secteur privé.

● (1430)

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ ELDORADO

Le sénateur Argue: Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire à poser. Elle porte sur les propos tenus par le président du Conseil du Trésor qui a déclaré, si je ne me trompe, que l'on ne vendrait pas la société Eldorado, ou que l'on n'accepterait pas d'offre de la Saskatchewan pour cette société, car le gouvernement ne voulait pas dénationaliser une entreprise pour la laisser ensuite se faire renationaliser par un gouvernement provincial. Ma question au ministre est donc la suivante: si le gouvernement de la Saskatchewan devait se montrer tellement intéressé par l'acquisition de cette société au point de faire la meilleure offre, n'estime-t-il pas que ce serait là une bonne chose d'y consentir et de laisser une société de ce genre appartenir à une province plutôt qu'à une entreprise dite libre dans ce très important secteur?

Le sénateur de Cotret: J'aimerais beaucoup pouvoir me reporter aux propos exacts tenus par mon collègue le président du Conseil du Trésor, dans ce cas particulier.

En principe, je ne crois pas que ce soit une règle que nous suivions pour nous défaire de certaines sociétés de la Couronne. Certes, certains gouvernements provinciaux ne partagent pas l'idéologie politique du gouvernement fédéral actuel. Je suis sûr qu'ils sont tout à fait libres et capables de veiller à leurs propres affaires.

Le sénateur Argue: Ma question est la suivante: une offre du gouvernement de la Saskatchewan pour l'acquisition d'Eldorado serait-elle acceptable, ou cela est-il hors de question parce qu'il s'agit d'un gouvernement provincial?

Le sénateur Flynn: La voulez-vous?

Le sénateur de Cotret: A ma connaissance, et sous toute réserve, bien sûr qu'elle serait acceptable. Je ne crois pas que l'on ait exclu quiconque de la vente de l'une ou l'autre de ces sociétés de la Couronne. Je ne crois pas que le gouvernement ait laissé entendre qu'il écarterait d'avance une offre d'un gouvernement provincial.

L'ÉCONOMIE

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN

Le sénateur Everett: Honorables sénateurs, j'ai posé hier deux questions au ministre de l'Industrie et du Commerce. L'une concernait la définition de ses fonctions à titre de ministre d'État. Je comprends fort bien qu'il faudra peut-être un peu de temps pour y répondre. Toutefois, l'autre question était plus pressante. Il s'agit de la déclaration du gouverneur de la Banque du Canada qui a dit qu'il était également important d'éviter les incidences inflationnistes que provoquerait toute nouvelle baisse de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises de nos principaux partenaires commerciaux. J'ai demandé si c'était la politique du gouvernement et de la Banque du Canada de fixer un seuil minimum et s'il existait en fait un seuil minimum de la valeur du dollar canadien.

Le sénateur de Cotret: Je regrette, sénateur, je n'ai pas entendu la fin de votre question car le microphone était fermé.

[Le sénateur de Cotret.]

Le sénateur Everett: Compte tenu de la déclaration du gouverneur qui a dit à propos de la hausse des taux d'intérêt qu'il était aussi important d'éviter les répercussions inflationnistes que pourrait avoir une nouvelle baisse sensible du dollar canadien par rapport à la monnaie de nos principaux partenaires commerciaux, ma question était la suivante: étant donné que le gouvernement a été consulté et qu'il approuve la politique de la Banque du Canada cela signifie-t-il qu'il y a maintenant un seuil au-dessous duquel le dollar canadien ne peut plus descendre?

Le sénateur de Cotret: Honorables sénateurs, j'ai pris note de la question hier et je compte pouvoir donner une réponse précise à la question tout aussi précise que vous avez posée. Si vous me permettez de traiter un instant de la question des répercussions inflationnistes de la baisse du dollar canadien, je dirais que cela préoccupe non seulement le gouverneur de la Banque du Canada mais aussi le gouvernement.

Comme vous le savez, on se retrouve dans une situation en dents de scie: les dévaluations sont suivies d'augmentations du taux d'inflation qui à leur tour sont suivies de hausses générales des prix. On l'a bien vu en Angleterre au début des années 70. Je pense que cela doit préoccuper tout gouvernement à cette époque-ci, étant donné les taux d'inflation excessivement élevés qui existent.

Je tenterai de vous donner une réponse précise à la prochaine séance du Sénat.

L'HONORABLE ROBERT R. DE COTRET, C.P.

ARTICLE PARU DANS UN JOURNAL SUR LES PROPOS DU CHEF DE L'OPPOSITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le sénateur Everett: Honorables sénateurs, un article paru dans le numéro d'aujourd'hui du *Journal* d'Ottawa rapporte ce qui suit:

Trudeau a déclaré que le fait que de Cotret continue à occuper des fonctions ministérielles aussi importantes constitue une «atteinte au principe de la démocratie et une insulte à la Chambre des communes».

L'article poursuit ainsi:

Au début de son discours d'une heure, Trudeau s'est également moqué de de Cotret en disant qu'il était un des ministres qui «se dissimulent au bout du couloir, au Sénat».

Je veux tout simplement signaler que les excellentes interventions du ministre hier et aujourd'hui prouvent qu'il ne se dissimule nulle part.

Des voix: Bravo!

L'ÉCONOMIE

LA VIGUEUR DU DOLLAR CANADIEN

Le sénateur Buckwold: Honorables sénateurs, j'aimerais remercier le ministre chargé du Développement économique—est-ce bien comme cela qu'on l'appelle?